

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE MONiteur SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jendis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.



ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service journalier).

Table with train departure and arrival times for Saumur, Nantes, Paris, and Angers. Columns include destination, time, and service type (Omnibus, Express, etc.).

PRIX DES ABONNEMENTS. Table listing subscription rates for Saumur and Paris for one, six, and three months, including postage costs.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le Corps-Législatif et le Conseil d'Etat, malgré les hautes préoccupations diplomatiques de ces derniers mois, n'ont pas cessé un seul jour de travailler avec zèle à l'amélioration non moins importante de notre législation.

Une première loi, ayant pour objet de donner aux cours impériales la connaissance des appels de tous les jugements de police correctionnelle rendus dans leur ressort, a déjà été adoptée par le Corps-Législatif.

Le second projet de loi supprime les attributions de la chambre du conseil au criminel. En vertu de ce projet, les ordonnances, soit de non-lieu, soit de renvoi en simple police, en police correctionnelle ou devant la chambre d'accusation, seront rendues par le juge d'instruction seul.

donc pas d'être accueillie aussi favorablement que la première.

Quant au troisième projet, il est d'une nature encore plus importante. Il dispose en effet qu'un certain nombre de faits, aujourd'hui qualifiés crimes et punis de peines afflictives et infamantes, descendront d'un degré l'échelle des châtimens, recevront la qualification légale de délits et seront jugés correctionnellement.

La principale conséquence des excellentes mesures que nous venons d'analyser, sera donc, en somme, d'imprimer, d'une part, au jury le caractère d'une juridiction vraiment extraordinaire, et de restituer, de l'autre, à la loi toute sa sincérité.

On lit dans le Moniteur du 20 mai : S. A. R. le prince Oscar est arrivé à Paris, aujourd'hui, à 5 heures 1/2, à la gare du chemin de

fer du Nord, où l'attendait S. Exc. le maréchal ministre de la guerre, grand maréchal du palais.

M. le capitaine d'artillerie Brady, officier d'ordonnance de l'Empereur, attaché à la personne du prince Oscar de Suède pendant son séjour en France, avait été jusqu'à Valenciennes pour attendre l'arrivée de Son Altesse Royale.

La haie, dans l'intérieur et dans la cour de l'embarcadère, était formée par un bataillon de la garde impériale et un bataillon d'infanterie de ligne, qui ont rendu à Son Altesse Royale les honneurs militaires.

Plusieurs voitures de la Cour, accompagnées d'une escorte d'honneur, ont conduit le prince Oscar de Suède au palais de Saint-Cloud, où Son Altesse Royale a été reçue au perron par LL. E. Exc. le duc de Cambacérés, grand-maître des cérémonies, et le duc de Bassano, grand-chambellan.

S. M. l'Empereur est venu au-devant de Son Altesse Royale jusqu'au haut du grand escalier et l'a conduite au salon, où l'attendait S. M. l'Impératrice.

Son Altesse Royale est accompagnée de : M. le colonel de Loveo, M. le Chambellan, capitaine de Flach, M. l'officier d'ordonnance, lieutenant de vaisseau Alzelois, M. l'officier d'ordonnance, lieutenant de cavalerie Duc, M. le docteur Liljebjorn, son médecin ordinaire.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Hambourg, 19 mai. — On mande de Varsovie que l'Empereur y est attendu le 21; il doit être accompagné du prince Gorschakoff, ministre des affaires étrangères, et d'un autre ministre.

On s'attend à une amitié générale, au rétablissement de l'Université, de la langue polonaise et à la formation d'une garde polonaise de 8,000 hommes.

Berlin, 19, au soir. — On mande de Saint-Petersbourg que deux divisions des grenadiers se sont mises en marche, de Crimée, se dirigeant vers Moscou, où l'on espère qu'elles pourront se trouver à l'époque du sacre. Elles seront suivies de toute la cavalerie. (Constitutionnel.)

FEUILLETON

LE ROMAN DE JAUFRE.

(Suite.)

— Comment! voudrais-tu me combattre?... — Jusqu'à la mort, avant de souffrir honte. — Prends-y garde, vilain, quand j'aurai mon écu au col, je ne ferai pas grâce! — J'ai entendu, dit Jaufre, bien d'autres menaces déjà, et je te le dis par la foi de celui qui bâtit le monde, tu délivreras ce chevalier et te rendras à la cour du roi Artus pour payer la félonie que tu fis l'autre jour, ou tu combattras jusqu'à ce que l'un de nous soit vaincu et mort. — Tu ne sais donc pas que j'ai battu et conquis cinq cents chevaliers meilleurs que toi?... — Eh bien! dit Jaufre, va t'armer, et à la volonté de Dieu! — Je ne veux pas d'autre armure, répondit fièrement Taulat, que mon écu et ma lance: qu'il en vienne sept autres de ta force, je vous défie tous!... — C'est démence, dit Jaufre, que de vouloir combattre désarmé. A ton plaisir, du reste, puisque l'orgueil t'aveugle! Furieux à ces paroles, Taulat envoya chercher les chevaliers captifs pour voir mourir le vilain, et quand ses écuyers eurent amené son destrier et apporté son

écu et sa lance, il fondit comme un lion sur Jaufre qui venait à sa rencontre aussi vite que pouvait courir son cheval. Le choc fut terrible; ni selle, ni sangles, ni arçons ne purent retenir Jaufre qui roula à terre: Taulat tombait en même temps l'écu brisé et la lance de Jaufre au flanc.

Un cri de joie s'éleva aussitôt parmi les barons! — Sainte Marie! Sainte Marie! vous abaissez aujourd'hui la félonie de Taulat et brisez cet orgueil qui a trop duré.

Cependant Jaufre, l'épée au poing, courut sur le fier Rugimon étendu à terre comme un reptile; mais celui-ci se mit à crier:

— Pour l'amour de Dieu, chevalier, ne m'achève pas, car ma grande folie m'a tué.

— Tu auras la merci que tu réclames, répondit Jaufre, mais à certaines conditions: d'abord je veux que tu ailles te rendre prisonnier du bon roi Artus qui prendra de toi telle vengeance qu'exige son honneur.

— J'irai, Seigneur! mais pour Dieu! faites venir le médecin pour soigner ma blessure.

— Tu ne verras le médecin et ne te relèveras, par saint Thomas! qu'après avoir rendu la liberté au chevalier lié à ce poteau et à tous ceux qui étaient dans tes chaînes.

— A votre volonté, seigneur. Faites-les eux et de moi ce qu'il vous plaira.

Jaufre, remettant la sienne au fourreau, prit alors l'épée de Taulat, et après avoir délivré Mélian, le chevalier blessé, et lui avoir fait promettre, ainsi qu'aux autres barons, qu'ils iraient tous ensemble raconter l'aventure au roi Artus, il ramena la demoiselle chez son père. Jugez si Augier de Cliart fut heureux! Il n'avait pas eu un moment de joie depuis que le géant lui avait pris sa fille. Il fit donc grand honneur à Jaufre, le reçut à belle procession, lui servit le paon rôti et voulait le garder un mois; mais le chevalier lui avouant que son cœur le tirait vers Montbrun, repartit le lendemain. Escorté par son hôte et ses deux fils, il chevauchait en devisant de la beauté de Brunissende, lorsque, vers l'heure de none, il rencontra son sénéchal qui venait de Cardeuil, où il avait laissé Taulat, Mélian et les cinq cents chevaliers délivrés de prison. Il allait toujours cherchant Jaufre par l'ordre de sa dame, et désespérait de le trouver. Il n'eut donc pas plus tôt appris que le libérateur de Mélian était le dormeur du verger, que, piquant des deux, il courut d'un trait à Montbrun et se présenta tout poudreux devant Brunissende.

— Où est ce chevalier, dit-elle dans son impatience avant qu'il n'eût ouvert la bouche, vient-il? le verrai-je bientôt?

— Il me suit, Dame, répondit le sénéchal; mais il a fait tant de prouesses et tire si vaillamment notre seigneur de deuil et de tourments, qu'à mon avis, vous

Saint-Petersbourg, le 7/19 mai. — S. M. l'Empereur a quitté hier notre capitale pour se rendre à Varsovie. (Le Nord.)

Berlin, lundi 19 mai. — De nouvelles mesures qui menacent la négociation des actions étrangères à la Bourse, produisent une grande sensation.

Le général Williams est arrivé à Saint-Petersbourg; il doit retourner sous peu en Angleterre.

On continue à travailler aux fortifications de Revel.

A Archangel, les marins de la flotte de Sébastopol ont été accueillis avec enthousiasme par la population. — Havas.

Vienne, lundi 19 mai, au soir. — Les nouvelles de Constantinople, du 16 mai, portent qu'une convention entre la Porte et les Puissances occidentales a été conclue, par suite de laquelle les troupes de ces dernières n'évacueront complètement le territoire ottoman que dans un délai de six mois.

Londres, mardi 20 mai. — Le Times annonce que lord Granville, président du conseil privé, est désigné pour aller à Moscou assister au couronnement de l'Empereur Alexandre II.

Le prince Frédéric de Prusse est attendu cette après-midi à Douvres. — L. Peytral.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — On lit dans le Constitutionnel.

Un assez vif débat s'est engagé à la chambre des communes sur le nouveau million sterling que le gouvernement propose de prêter à la Sardaigne, bien qu'il n'y soit pas rigoureusement tenu. M. d'Israeli a reproché au ministre d'encourager la Sardaigne dans ses attaques contre les autres gouvernements, et, en même temps, d'appuyer l'Autriche et ses prétentions en Italie. L'honorable chef de l'opposition dans la chambre des communes a sommé le premier ministre d'expliquer les contradictions d'une politique qui, d'un côté, pousse la Sardaigne à s'armer contre l'Autriche, et, de l'autre, garantit par un traité conclu avec cette puissance et la France, les possessions autrichiennes en Italie. Lord Palmerston a contesté les assertions diverses de M. d'Israeli; il a maintenu que l'Angleterre n'avait jamais excité la Sardaigne à des entreprises contre l'Autriche et affirmé que le gouvernement de la Reine ne se trouvait pas engagé par le traité du 15 avril à garantir les possessions autrichiennes en Italie. Lord Palmerston a terminé en déclarant que le moment était venu de mettre un terme à l'occupation étrangère dans la péninsule. Tel n'est pas l'avis de M. Gladstone, qui a invité le gouvernement à renoncer à ses projets d'intervention en Italie. Seulement, l'honorable membre n'est pas moins sympathique à la Sardaigne que Lord Palmerston lui-même, et il a ajouté qu'il voterait l'emprunt d'un million sterling, s'il était bien entendu que cet emprunt était destiné à couvrir les dépenses de la guerre d'Orient. Sous cette réserve, à laquelle au surplus le gouvernement s'est rallié, la proposition du chancelier de l'échiquier en faveur de la Sardaigne n'a plus rencontré d'adversaires.

E. BERRY.

FAITS DIVERS.

Voici, dit le Journal des villes et des campagnes, une nouvelle à la main toute fraîche, comme le bouquet qui lui a donné le jour.

Jedi dernier, quelques moments après le départ de l'Empereur et de l'Impératrice, pour Saint-Cloud, un monsieur décoré s'approcha d'un petit garçon qui stationnait devant la grille des Tuileries, du côté du pavillon de Flore, portant à la main un panier rempli de violettes.

Combien les violettes? — Un sou le paquet, Monsieur; elles sont superbes. — Et combien tous les paquets? — Ah! dame, reprit le pauvre garçon, si vous prenez tout... et il comptait: il y en a douze! et l'incarnat montait à ses joues, car il calculait déjà la belle affaire et quelle bonne recette il allait porter chez lui à sa mère. — Monsieur, dit-il, si vous voulez mes douze paquets de violettes, je vous les laisserai pour onze sous. Ma mère ne me grondera pas parce que je lui dirai que c'est un bon monsieur qui a voulu m'acheter tout d'un coup, pour qu'elle ait plus tôt de l'argent...

Ces paroles naïves firent sourire l'amateur de violettes. Il tira sa bourse et dit à l'enfant: — Tu as pensé à ta mère, c'est bien, et je veux te récompenser en te remettant à toi et pour toi le prix du douzième paquet — et, en disant cela, il mit 55 centimes dans une des mains du petit garçon et 20 francs dans l'autre... Le pauvre garçon n'en croyait pas ses yeux... — Quoi! c'est pour moi, Monsieur? — Oui, pour toi seul. — Oh! non, Monsieur, c'est pour ma mère, n'est-ce pas? Oh! qu'elle va être heureuse! et de grosses larmes coulaient sur les joues de l'enfant.

Cette scène touchante avait fait amasser la foule autour des deux acteurs. Le monsieur s'échappa en disant à l'enfant: — Tu reviendras, ici, demain, à la même heure.

Alors, et comme toujours, les conjectures allèrent leur train. — C'est un Anglais, disait un petit homme au visage et au cœur sec; les Anglais sont comme cela, ils jettent leur argent par les fenêtres! — C'est donc que faire le bonheur d'une brave et pauvre mère de famille ne compte pour rien? reprend un jeune ouvrier. — Et l'homme sec ne tarda pas à s'esquiver.

— Ce petit marchand de violettes me rappelle un fait auquel la circonstance et le lieu même de la scène ajoutent un singulier intérêt, dit un vieillard en se tournant de son côté, et faisant route avec moi dans le jardin des Tuileries.

« Un jour, poursuivit-il, la reine Hortense qui aimait le plus tendrement du monde les deux enfants qui lui restaient, Napoléon et Louis, leur dit: Toi, Napoléon, si tu ne possédais rien du tout et que tu fusses seul au monde, que ferais-tu pour te tirer d'affaire? — Je me ferais soldat, et je me battrais si bien, qu'on me ferait officier. — Et toi, Louis, que ferais-tu pour gagner ta vie? Le petit prince, qui n'avait pas cinq ans et qui avait écouté très-gravement tout ce qui venait d'être dit, sentant bien que le fusil et le sac, quelque petits qu'ils fussent, étaient encore au-dessus de ses forces, répondit: — Moi, je vendrais des bouquets de violettes comme le petit garçon qui est à la porte des Tuile-

ries et auquel nous en achetons tous les jours.

» Je tiens cette anecdote, ajouta le vieillard, de M^{lle} Cochelet, qui fut la lectrice et la confidente de la reine Hortense. On se rappela souvent cette réponse, et un jour M^{lle} Cochelet en riait beaucoup devant la Reine. — Ne ris pas, lui dit cette princesse: il y a dans ces mots, toute une leçon. Alors la tendre mère embrassa ses deux enfants et se leva en disant à M^{lle} Cochelet. — Crois bien que, dans la position où ils sont, je ne puis pas leur donner de leçon qui leur soit plus utile. Malgré tout l'éclat qui les entoure, ils sont sujets à toutes les vicissitudes de la vie. Cela leur apprend à ne pas trop compter sur la solidité de leur grandeur, cela les habitue à compter sur eux seuls.

» Ces paroles, dit en terminant mon vieux conteur, ne manquent pas, comme vous voyez, de justesse.

— Les arrivages de céréales de Naples commencent à devenir très-nombreux à Marseille. Dans ces deux derniers jours, plus de quinze navires, venus de Barletta, ont importé dans notre port 60,000 tomolis environ, soit 32,000 hectolitres de blé riche dont la majeure partie est déjà vendue à notre minoterie. Des arrivages non moins importants sont attendus au premier jour. (Gazette du Midi.)

— On lit dans le Messager de Gand:

« Un affreux malheur est arrivé ce matin: les ouvriers de la fabrique de MM. Van Hecke et Vanderheyden, située sur la rive gauche de l'Escaut, à l'endroit dit: *Ter Plaenten*, étaient à peine à leur travail; il était cinq heures et quart, qu'une explosion terrible se fit entendre: c'était la chaudière qui venait d'éclater, en renversant les murs de la fabrique et en jetant au loin les débris du bâtiment. La force de projection a été tellement grande, qu'à 200 mètres de l'endroit du désastre on a trouvé des débris de la fabrique.

» A la première nouvelle de ce terrible malheur, les autorités civiles et militaires, la police, les gendarmes, la troupe de ligne, sont accourus. Au moment où nous avons quitté le lieu du désastre, huit heures et demie, on avait retiré déjà des décombres et de l'eau huit cadavres: le nombre des blessés était de six. Deux cadavres étaient encore en vue, écrasés par les décombres. On continuait les recherches. On travaillait aussi à étançonner certaines parties du bâtiment, de peur d'autres malheurs. On croit que plusieurs cadavres se trouvent encore dans le fleuve. Des recherches y étaient faites pour les découvrir. Jusqu'ici on n'a pas encore retrouvé le chauffeur, qu'on suppose avoir été lancé dans l'Escaut. Parmi les morts on cite un haleur de bateaux qui se trouvait sur la rive, attendant l'arrivée de navires.

» Nous avons remarqué qu'au-dessus de la chaudière il y avait un atelier. Il est malheureusement à supposer que tous les ouvriers qui s'y trouvaient y auront trouvé la mort. On ne saurait dépeindre l'émotion de toutes les personnes qui se sont rendues sur le lieu du sinistre. La désolation et l'anxiété étaient grandes, surtout parmi les familles des ouvriers employés dans la fabrique, et dont elles ignoraient encore le sort. Les hommes compétents attribuent la cause du désastre à un manque d'eau dans la chaudière.

— Un des résultats des mauvais temps que nous

devriez aller au-devant de lui avec cent damoiselles.

— Cet avis plut à Brunissende. Elle ordonna de jucher les rues de feuillages, de tendre de draps, de pâlir, de samit et de soie les murs du château, et, montant son beau palefroi blanc, elle partit avec sa cour, ses chevaliers et ses donzelles. Richement vêtue d'une longue robe de soie brochée d'or, elle avait couvert ses blonds cheveux d'un chapel fait de plumes de paon, et tenait à la main des fleurs odoriférantes de son verger. Il ne faut donc pas demander si Jaufre s'émerveilla en la voyant venir ainsi, belle et riante comme la reine du Midi. Ils se saluèrent courtoisement, et regagnèrent ainsi Montbrun en chevauchant côte à côte.

Je vous laisse à penser le soulas et la joie qu'il y eut ce jour-là au château: seuls Jaufre et Brunissende ne mangeaient ni ne devisaient. La dame regardait Jaufre en soupirant, et chacun de ses regards lui tombait des yeux dans le cœur; Jaufre, de son côté, rougissait à tout moment, et se sentait blessé jusqu'à la moelle par un trait invisible: pensers d'amour les tiraient éveillés toute la nuit, jusqu'à l'aube vermeille. Brunissende en sa chambre et Jaufre sur son lit splendidement appareillé, ne songèrent qu'aux discours qu'ils tiendraient le lendemain; aussi, au lever du soleil, ils étaient vêtus et chaussés, puis la messe ouïe ils vinrent s'asseoir dans la grande salle, et commencèrent à deviser de ce qui plus leur tenait au cœur.

Ce fut Brunissende qui parla la première, car, ébloui de sa beauté, Jaufre venait d'oublier, en la regardant, le discours auquel il avait rêvé toute la nuit.

— Seigneur, lui dit-elle de sa douce voix, votre venue nous donne à tous bonheur et allégresse; vous nous avez rendu le plus grand des services, et nous en bénissons le roi Artus qui vous envoya, la terre qui vous a nourri et l'amie pour laquelle vous faites prouesse.

— Hélas! soupira Jaufre, je n'ai pas encore d'amie!

— Cela est impossible, reprit Brunissende, sans et valeur vous élevent trop haut pour que vous n'avez pas une amie.

— Elle m'a mais je ne l'ai point.

— Sait-elle au moins que vous êtes à elle?...

— J'ignore, Dame, si elle a deviné, mais je ne lui ai rien dit.

— Alors elle n'est point blâmable: si vous ne cherchez point où se trouve le remède du mal dont vous vous plaignez, à qui donc est le tort?...

— A moi, Dame; mais sa grandeur me retient et me donne crainte: je ne l'ose requérir d'amour, car il n'y a point d'empereur au monde, qui, de cet amour, ne fût honoré, tant l'élèvent au-dessus de toutes les dames sa beauté souveraine, son prix et sa richesse.

— Ce que vous dites est folie, chevalier; empereurs ni rois n'eurent jamais en amour plus grande seigneurie qu'un homme brave et courtois: l'amour ne tient pas aux

richesses; bon air et bonne grâce ont plus de pouvoir en sa cour que terres et noblesse. Que de gens de haut parage qui ne valent pas un fétu! que de riches charges d'or qui ont moins de prix qu'une maille! Ne cachez donc pas plus longtemps votre pensée dans votre cœur: votre valeur et votre prix vous rendent digne de la plus belle et de la plus haute dame du monde.

Jaufre soupira profondément et dit ensuite avec émotion:

— Dame, pardonnez-moi l'aveu que vous allez entendre, et que nul tourment n'aurait arraché de mes lèvres sans votre conseil. Vous êtes celle pour qui mon cœur se fend, celle que j'aime, que je crains, que j'implore; celle qui tient les clefs de ma joie et de mon malheur, et qui va faire de moi, à sa volonté, un vaillant ou un lâche.

Cette fois, Brunissende avait ce qu'elle désirait si ardemment: cachant sa joie cependant, elle répondit d'un ton léger:

— Vous voulez railler, seigneur Jaufre, je n'ai pas sur vous le pouvoir que vous dites.

— Vous en avez mille fois plus que je ne saurais dire.

— Nous allons le savoir, répliqua-t-elle: de mauvaises coutumes gâtent ce siècle. Courtoisie s'est perdue, et tel qui dit qu'il aime, ne dit que mensonge; si vous voulez que je vous tienne pour ami et pour seigneur, il faut me prendre à femme.

venons d'avoir, a été le déplacement d'une montagne distante de cinq minutes environ du village de Grand-Coderc, canton de Terrason (Dordogne), dans la nuit du 10 au 11 de ce mois.

« Au moment où je trace ces lignes, écrit-on le 13, à l'*Echo de Vesone*, on voit encore rouler arbres, vignes, rochers; plus de 400 hectares de terrain cultivé, des vignes de la plus belle végétation, tout fuit, emporté par la violence des éboulements de la montagne, anéantissant, dans cette révolution, les plus belles espérances d'un grand nombre de propriétaires. »

On signale des faits semblables au coteau de l'Ermitage, près d'Agen.

La persistance des pluies l'a si profondément ramolli dans toute son étendue, que de larges crevasse-ses s'y sont produites; les murs qui soutiennent les jardins sont écrasés par le poids des terrains mis en mouvement; les chemins qui serpentent sur ce vaste coteau sont coupés, détournés par le déplacement des niveaux; et toute la partie de terre et de sable descend de plus en plus vers le canal. Il est un point même où l'éboulement a été complet et où la rive du canal et le chemin de halage sont obstrués.

Les eaux descendant dans la vallée Sainte-Anne ont fait aussi écrouler une petite maison située près du cimetière Gaillard.

— Dimanche aussi a éclaté sur Londres un véritable ouragan qui a fait beaucoup de dégâts. Dans Hyde-Park, vingt-cinq arbres au moins ont été abîmés. Deux d'entre eux ont été renversés au moment où beaucoup de personnes se tenaient abritées au-dessous; il est heureux que personne n'ait été blessé sérieusement; il y a eu seulement des contusions et des vêtements déchirés. Dans Green-Park, des arbres ont été emportés à une grande distance. Les échafaudages qui avaient été dressés pour les feux d'artifices des fêtes de la paix, vis-à-vis Berkeley street, Piccadilly, ont été endommagés et renversés. Beaucoup de cheminées sont tombées avec fracas, et, dans les Dunes, la marine a subi des avaries. Au milieu de tous les dégâts, on n'a à regretter la mort de personne.

— On lit dans le *Siècle* :

Pourquoi le rouge a-t-il la propriété d'irriter le taureau? C'est parce qu'il est couleur de sang, répondront bien des personnes qui croiront résoudre ainsi la question. Mais si l'on demandait à ces mêmes personnes pourquoi la vue du sang met cet animal en fureur, ne seraient-elles pas obligées de répondre que c'est parce qu'il est rouge? Effectivement les taureaux sauvages amenés des sierras espagnoles dans les arènes, pour servir aux combats, n'ont pour la plupart jamais vu le sang; ils ne savent donc pas ce que c'est que cela, et pourtant les voilettes rouges dont on se sert pour les agacer et les mettre en colère ne manquent jamais leur effet.

En Suisse et dans l'Allemagne rhénane, où le rouge entre toujours dans quelque partie du costume des campagnards, on a la précaution, afin d'éviter les accidents, de couvrir les yeux des taureaux quand on les mène au paturage avec une planchette de sapin qui leur sert d'abat-jour; mais en France ce moyen, si simple et pourtant si utile, n'est usité nulle part.

M. B..., négociant à Paris, est père d'une petite fille d'une dizaine d'années, qui a été en nour-

rice autrefois dans une de ces fermes du Maine appelées closieries, et chaque année il envoie M^{lle} Annette, c'est le nom de l'enfant, passer quelque temps chez les braves gens qui l'ont élevée.

M. B..., comptant comme tout le monde sur la beauté proverbiale du mois de mai, avait envoyé mardi dernier sa femme et sa fille à la closierie des Moulettes, chez le père nourricier de la petite, pour y passer une quinzaine de jours. La ferme des Moulettes, ainsi que toutes celles de la contrée, est environnée de prairies closes de haies vives où l'on met paître les bestiaux. C'est de cette habitude de clore les champs que vient le nom de closieries donné à toutes les métairies du pays. Une fois arrivée chez sa nourrice, la petite fille, délivrée de toute contrainte, n'eut rien de plus pressé que d'aller avec sa sœur de lait gambader dans les champs, cueillir des fleurs, etc., et, tout en folâtrant, les enfants arrivèrent dans un clos où les bêtes à cornes étaient en pâture. Il y avait à peine quelques minutes qu'elles avaient franchi la barrière, que le taureau du troupeau se mit à bengler et à battre la terre du pied en les regardant. « Voilà Robin qui fait ses yeux blancs, dit alors la petite paysanne, vite, sauvons-nous! » Et les deux enfants de se mettre à courir: mais l'animal furieux se mit à leur poursuite.

Un instant après, la petite paysanne arriva seule tout essouffée à la ferme, et en entrant elle se mit à pleurer. « Où est donc Annette? » s'écria-t-on d'une voix unanime en voyant le désespoir de l'enfant. Et la petite fille se mit à raconter que le taureau les avait poursuivies, mais qu'Annette n'ayant pu courir assez vite, Robin l'avait jetée par terre, et qu'il était en train de la buter à coups de cornes. Tout le monde s'empressa d'aller à l'endroit indiqué par l'enfant; on y trouva le taureau encore acharné après la pauvre Annette, et l'on eût des peines infinies à l'éloigner du corps meurtri qui n'était plus qu'un cadavre. En relevant les restes inanimés de la petite fille, le fermier remarqua qu'elle avait une robe couleur sang de bœuf, et il comprit alors que c'était la vue de ce vêtement qui avait mis en fureur ce terrible animal.

CHRONIQUE LOCALE ET DE LOUEST.

Mardi dernier, une sapine chargée de charbon de terre a sombré près de la cale du quai Saint-Nicolas. On croit qu'elle s'est déchirée sur quelque pierre, arbre ou autre corps amené par les grandes eaux. Les mariniens et les personnes qui se trouvaient sur le port ont fait tous leurs efforts pour la hâler, mais la force du courant a rompu le câble.

Depuis deux jours, la Loire a recommencé à croître; mardi soir, elle avait atteint 4 mètres 90 centimètres, mercredi matin, 5 mètres. On croit que cette crue ne sera pas de longue durée.

La Loire marquait ce matin à l'échelle du Pont-Cessart 5 mètres 20 centimètres.

Hier au soir le feu a pris dans une barge de bois, au hameau du Petit-Puy. — On ne sait pas encore quelle a été la cause de cet incendie, qui, du reste, n'a eu ni durée ni gravité.

Tristan, Calogranant, Lancelot, du Lac, Eric, Caravis et Quex le sénéchal, où étaient-ils?

— Je n'en sais rien, par Christ! seigneur, et n'ai plus d'espoir qu'en Jaufre, le fameux chevalier, que je vais chercher, pour qu'il me suive et soutienne mon droit.

— Je le soutiendrai, certainement, répondit Jaufre, car je suis celui que vous cherchez; mais j'ai à terminer une affaire maintenant qui va passer avant toute chose.

La dame en deuil eut beau pleurer et insister malgré les regards irrités de Brunissende, Jaufre refusa de la suivre et revint à Montbrun avec Mélián. Là, notre belle châtelaine, laissant croire à tous qu'elle ne cérait qu'à la volonté de son suzerain, se fit prier longtemps pour donner la main au fils de Dovon; puis ils partirent tous avec deux mille cinq cents dames et trois mille chevaliers en armes, pour la cour de Cardeuil.

Les trois premiers jours de chevauchée, il n'eut rien; mais le quatrième, ayant tendu leur pavillon dans une verte prairie embaumée de fleurs et close par des arbres magnifiques, Jaufre et Mélián ouïrent tout-à-coup une voix qui implorait du secours avec angoisse. Le fils de Dovon demanda son cheval et ses armes, et voulut aller seul à l'endroit d'où partait la voix. Il vint ainsi au bord d'une large et claire fontaine, où une donzelle échevelée déchirait sa gonelle de désespoir et se mettait le visage en sang.

— Seigneur, s'écria-t-elle en voyant Jaufre, ayez

Samedi, un journalier, du nom de Moreau, avait été chargé de graisser une machine chez M. Bérendof. Ce malheureux, s'étant approché de la machine sans précaution, a été saisi par sa blouse et entraîné sous les engrenages. Transporté à l'hôpital dans l'état le plus pitoyable, il y est mort dans la journée. Moreau était un bon ouvrier, qui laisse deux enfants en bas âge et une femme prête d'accoucher.

Deux ouvriers, qui travaillaient à une carrière près de la Cornouaille, ont eu l'imprudence, en l'absence de leur patron, de creuser une cavité, qui a causé un éboulement sous lequel ils ont péri. Ce sont les nommés Bourget et Favrie, âgés, l'un de 56 ans et l'autre de 67 ans. Ils étaient morts quand on les a dégagés. (*Journal de Maine-et-Loire.*)

Le *Journal d'Indre-et-Loire* annonce qu'une excavation s'étant formée à la culée du vieux pont entre le village et l'avenue de Pont Cher, l'arche a été emportée par la crue du Cher.

Une dépêche parvenue, hier matin lundi, au poste de la gare de Tours, a fait connaître qu'un éboulement a eu lieu près de Nantes. Les deux voies du chemin de fer étaient impraticables, mais la ligne télégraphique fonctionnait encore.

Les journaux de Nantes sont remplis de détails élogieux sur les fêtes qui viennent d'avoir lieu; mais les visiteurs, qui sont de retour, semblent moins heureux, moins satisfaits que les journaux nantais. Tous, cependant, s'accordent à dire que le concert a été admirable.

DERNIÈRES NOUVELLES.

« Marseille, mercredi 21 mai. — Les dépêches de Constantinople du 8 ont été retardées par le mauvais temps, et elles arrivent ici en même temps que celles du 12.

» Un rapport de Séfer-Pacha confirme la prise du village circassien Sunnech, par les Russes, qui s'y sont emparés de 6,000 têtes de bétail. Les chefs circassiens, réunis à Anapa, réclament des secours de la Turquie, afin de rétablir leurs communications avec le Caucase. Le contingent turc de Kerth se rend en Asie, où il doit renforcer les colonnes mobiles d'Omer-Pacha. Les ambassadeurs ont obtenu de la Porte des mesures sévères contre les assassins de Marasch, qui seront amenés à Constantinople.

» La condamnation du Pacha reconnu coupable du meurtre de la jeune fille bulgare sera publiée.

» On mande de Malte, à la date du 15, qu'une proclamation du gouverneur a calmé la population.

» Les Italiens grâciés circulent dans la ville, à l'exception du meurtrier qui est arrêté.

Londres, 31 mai. — « Dans la séance de la chambre des communes, lord Palmerston a nié qu'il existât aucun traité secret. Tous les traités conclus et signés à Paris ont été publiés.

» M. F. Peel, a dit que la légion allemande était libre de rentrer en Allemagne, ou de se rendre dans les colonies. » — Havas.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Jaufre, qui n'avait garde de refuser, venait de lui jurer par saint Pierre et par saint Martin qu'il ne désirait rien au monde de si bon cœur, lorsqu'un chevalier entra dans la salle, battant, pour annoncer l'arrivée de Mélián, le suzerain de Brunissende.

— En selle! chevaliers, en selle! s'écria aussitôt la dame; et barons et donzelles, sautant sur leurs palafrois, allèrent au-devant du seigneur. Comme ils chevauchaient joyeusement, Jaufre et Brunissende en tête, voici qu'ils virent venir deux dames vêtues de noir et les yeux en larmes. Jaufre les salua et leur demanda nouvelles de Mélián; mais une d'elles lui répondit à voix basse et en soupirant, que de Mélián elle ne savait rien, et ne songeait qu'à ses malheurs (1).

— Parlez, reprit Jaufre, et dites-nous la cause de vos larmes.

— Puisque vous voulez la connaître, seigneur, je dirai la vérité. Un chevalier laid et mal enseigné veut me forcer à recevoir son amour, et je reviens désespérée de la cour du roi Artus, où je n'ai trouvé ni conseil ni aide.

— Vous m'émerveillez bien, dit Jaufre; où était donc Gauvain alors? et Yvan le courtois, Cœdis le preux,

(1) C'est la princesse Micomicona, de Cervantes: « Es matar a un gigantazo que lo pide es la alta princesa Micomicona, Reyna de gran Reyna Micamicon. » (*D. Quixote*, parte primera, lib. IV, cap. 29.)

pitie, par sainte Marie, d'une dame qui se noie en cette fontaine, et qui était la meilleure, la plus franche et la mieux enseignée des femmes.

Jaufre s'avance et vit en effet une dame qui tournait dans l'eau, tantôt s'y enfonçant, tantôt reparaissant à la surface; il mit pied à terre et s'efforça de la retirer avec le croc de sa lance; mais tandis qu'il allongeait les bras, penché sur la fontaine, la donzelle, lui donnant une forte poussée, l'y précipita tout-à-coup, et s'y jeta après lui.

Entraîné par le poids de ses armes, Jaufre alla au fond avec les deux donzelles. Les hennissements et la rage de son cheval qui battait du pied avec force et mordait la terre autour de la fontaine, annoncèrent ce malheur à Mélián; il accourut et tomba sans connaissance en voyant que Jaufre s'était noyé. Tous les chevaliers, à grand éperon vinrent à cette fatale fontaine. Il fallut employer la force pour empêcher Mélián de s'y jeter, et le sénéchal en retira par les cheveux Brunissende éperdue qui voulait suivre son amant.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 20 MAI.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 73 20.

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 94.

BOURSE DU 21 MAI.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 73 20.

4 1/2 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 94 50.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

VENTE

Par Licitation,
Aux enchères publiques,

PAR SUITE DE FOLLE ENCHÈRE,

D'UN MORCEAU DE VIGNE

Situé à la Croix-aux-Sables, dans la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

L'adjudication aura lieu, à l'audience du Tribunal civil séant à Saumur, le samedi sept juin mil huit cent cinquante-six, à midi.

La vente est poursuivie en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, du onze août mil huit cent cinquante-trois, enregistré.

A la requête de M^{me} Madeleine Tessier, propriétaire, veuve du sieur Sébastien Miot, demeurant au Pont-Fouchard, commune de Bagnaux, ayant pour avoué constitué M^e Che-deau, demeurant à Saumur;

En présence de 1^o M. Louis Moguier, maître charpentier, demeurant à Saumur, agissant en qualité de subrogé-tuteur du mineur Sébastien Miot, fils de ladite dame et de feu son mari;

2^o M. Napoléon-Victor Chérouze, fabricant de voitures, demeurant à Saumur, agissant en qualité de tuteur d'Emile-Julien et Marie Moraour, petits-enfants dudit sieur Miot, mesdits sieurs Moguier et Chérouze, ayant pour avoué M^e Coulbault, demeurant à Saumur;

3^o Du sieur Pierre Ouvrard entrepreneur de bâtiments, demeurant à Saumur, agissant en qualité de subrogé-tuteur dudit mineur Miot;

Contre le sieur François Patry, marchand de bois, ayant demeuré à Bagnaux, puis à Rou-Marson, maintenant à Tours, fol enchérisseur, lequel avait acquis ledit immeuble pour le prix de 1760 fr., suivant procès-verbal d'adjudication passé devant M^e Leroux, notaire à Saumur, le onze décembre mil huit cent cinquante-cinq, prix qu'il n'a pas payé.

Désignation de l'immeuble.

Un morceau de vigne, situé à la Croix-aux-Sables, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, joignant au nord M. Videgrain, à l'est M. Gauron, ledit morceau d'une contenance de 21 ares 75 centiares, mis à prix cinq cent quarante-trois francs soixante-quinze centimes, ci . . . 543 fr. 75 c.

Le cahier des charges est déposé au Greffe du Tribunal civil de Saumur.

Pour avoir des renseignements s'adresser aux avoués des parties.

Saumur, le 20 mai 1856.

(318)

CHEDEAU.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE ROYER.

Les créanciers de la faillite du sieur Georges Royer, marchand cordonnier, demeurant à Saumur, placé de la Bilange, sont invités à se réunir lundi prochain 26 mai présent mois, à 8 heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination ou le remplacement du syndic, conformément aux dispositions de l'art. 462 du Code de commerce.

Le Greffier du Tribunal,
A. DUDOUET.

(319)

HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N^o 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON : 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-récherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)

COURS FAMILIER

DE

LITTÉRATURE

UN ENTRETIEN PAR MOIS

Par LAMARTINE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Etudier la littérature universelle en tout siècle, en tout pays, en toute langue, avec intelligence et scrupule; apprécier les œuvres, les commenter, les offrir en exemples plus qu'en règles à l'esprit; inspirer ainsi la notion et le goût des lettres même aux illettrés, telle est la pensée de cette œuvre.

Ce n'est point un cours de rhétorique, mais un cours de discernement et de goût.

Il est écrit dans le style familier de la conversation, qui se plie à tous les tons.

Il est divisé en *entretiens* de l'écrivain avec le lecteur.

Il en paraît un entretien par mois.

L'ouvrage, qui compte déjà plusieurs volumes inédits, sera continué au moins quatre ans. En réunissant sous une même enveloppe les douze entretiens de l'année, on formera, en quelques années, un cours complet de littérature pour les bibliothèques de famille.

L'ouvrage est écrit par M. DE LAMARTINE seul.

Il est publié et administré par lui seul.

On s'abonne à Paris, 43, rue la Ville-l'Evêque, soit en souscrivant personnellement un abonnement, soit par lettre.

Les lettres contenant la demande d'un abonnement doivent être affranchies et adressées soit à M. DE LAMARTINE, soit à M^{me} Grosset, fondée de pouvoirs.

Les lettres doivent contenir, en mandat de poste ou autrement, le prix de l'abonnement pour un an.

Le prix de l'abonnement est de 20 francs.

Le premier entretien paraîtra immédiatement.

On s'abonne dès aujourd'hui, pour éviter tout retard dans l'envoi.

REVUE DE L'ANJOU

ET

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers

La REVUE de L'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît tous les deux mois, par livraisons de huit feuilles d'impression, divisées en deux parties, paginées séparément, et formant à la fin de l'année, deux volumes, l'un consacré à la publication de manuscrits et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix: 15 francs pour Angers, et de 18 francs par la poste.

ON SOUSCRIT AU BUREAU DE LA REVUE

Et chez tous les principaux libraires de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

LOTÉRIE DE S^TE-CATHERINE-DE-PIERBOIS,

A TOURS.

Prix du Billet 50 centimes. — Au bureau du journal et chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Petit-Maure. (283)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Une MAISON avec jardin, rue de la Chouetterie, ayant aussi façade sur le Champ-de-Foire. (320)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Autorisée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur,

Dans le magasin de M^{me} V^e SEONNET, situé à Saumur, rue Beaurepaire,

Par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur,

Le lundi 26 mai 1856, à midi, et jours suivants.

Il sera vendu :

50 kilog. de bleu première qualité, 11,000 bouchons longs et autres, 4 balles d'amadou de Naples, éponges fines et de Venise, thé, flacons de fleurs d'oranger, paillasons, cirages, savonnettes, liège, belles balances en cuivre et leurs poids, comptoirs, ca-siers, bureau, lits, commodes, fleaux et leurs poids, ferrailles, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Un MAGASIN, deux chambres et un cabinet, situés place du Marché-Noir.

S'adresser à MM. TEZÉ et BIDAULT, négociants à Saumur. (322)

SUBSISTANCES MILITAIRES.

L'adjudication d'avoine, annoncée pour le 31 ce ce mois, n'aura pas lieu.

BALZEAU fils,

BOTTIER

Et cordonnier pour Dames,

A l'honneur d'informer qu'il vient d'établir à Saumur, rue Saint-Jean, n^o 21, un magasin et fabrique de chaussures en tout genre.

Ayant travaillé cinq ans à Paris dans les meilleures maisons de confection, il espère pouvoir satisfaire les personnes qui voudront bien visiter son magasin. (300)

A CÉDER

De suite,

UN FONDS DE BOULANGERIE

Placé dans un des meilleurs quartiers de la ville de Saumur.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (268)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Sise à Saumur, quai de Limoges, occupée par M. Béatrix.

S'adresser à M. HERBAULT, à Nantilly. (257)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

Une MAISON avec JARDIN, sise à Saumur, rue de Bordeaux, n^o 7.

S'adresser à M. ANGBAULT, marchand à Saumur. (160)